

L'analyse de la pauvreté aux Etats-Unis (*)

par

Michèle KONINGS

Chargée de recherches au Département d'Economie Appliquée
de l'Université libre de Bruxelles

INTRODUCTION

La période de l'après-guerre a été caractérisée dans l'ensemble des pays industrialisés par une croissance économique rapide et une élévation régulière du niveau de vie. La pauvreté semblait destinée à disparaître progressivement de nos sociétés industrielles. Cependant, au début des années Soixante, certains auteurs commencèrent à s'intéresser aux groupes sociaux qui ne participent pas à la prospérité générale. Depuis lors, de nombreux ouvrages leur ont été consacrés. L'objectif de cet article, préliminaire à un examen du problème des bas revenus en Belgique était initialement d'analyser les études menées dans ce domaine dans les autres pays développés. Aux Etats-Unis, de nombreux économistes, statisticiens et sociologues se sont penchés sur les problèmes du « Quart-Monde » et des programmes importants ont été mis en œuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté. Dans les pays de l'Europe occidentale par contre, des enquêtes concernant certains groupes défavorisés ont été effectuées mais les gouvernements n'ont pas cherché à mesurer l'incidence globale de la pauvreté. C'est pourquoi nous avons limité notre travail à l'examen des données concernant la pauvreté aux Etats-Unis.

La première partie de cet article est consacrée à la recherche d'une définition de la pauvreté. En effet, cette définition aura des implications sur l'évaluation du nombre de pauvres et par conséquent sur l'importance des programmes de réduction de la pauvreté. Dans les pays du Tiers-Monde, la pauvreté signifie « l'incapacité de l'individu ou de la famille à assurer par ses ressources propres la cou-

(*) *Nous exprimons nos vifs remerciements à Monsieur le Professeur E.S. Kirschen dont les précieux conseils nous ont aidés tout au long de cette étude.*

verture de besoins essentiels » (Parent [19]) ⁽¹⁾. Mais, dans les pays riches, la pauvreté ne peut être limitée à l'absence de protection contre la faim, le froid ou la maladie et est donc beaucoup plus difficile à définir. Après avoir comparé les principales définitions et les estimations du nombre de pauvres qui en découlent, nous examinerons l'évolution de la part de la population pouvant être considérée comme défavorisée au cours de l'après-guerre.

Dans la troisième partie de cet article, nous tenterons de répondre à la question « qui sont les pauvres ? » et examinerons les relations que l'on peut établir entre la pauvreté et les caractéristiques socio-économiques de certains groupes ou individus isolés. Le lecteur s'étonnera sans doute de ne pas trouver dans cet article de données concernant les relations entre les problèmes raciaux et la pauvreté. Nous nous sommes en effet limitée à décrire les facteurs de pauvreté communs aux Etats-Unis et aux pays de l'Europe occidentale.

I. DEFINITION ET MESURE DE LA PAUVRETE

Il n'existe aucune définition unanimement acceptée car la pauvreté est une notion relative qui dépend de l'opinion de chacun sur ce qui est nécessaire pour vivre. Le minimum considéré comme acceptable varie d'une société à l'autre et se modifie dans le temps, comme l'écrit Michael Harrington : « Poverty is a historically relative concept... Those who suffer levels of life well below those that are possible, even though they live better than medieval knights or Asian peasants, are poor... Poverty should be defined in terms of those who are denied the minimal levels of health, housing, food and education that our present stage of scientific knowledge specifies for life as it is now lived in the United States » [8].

Il existe aujourd'hui aux Etats-Unis des interprétations multiples du concept de pauvreté. Pour simplifier, nous avons classé ces définitions en quatre grandes catégories selon qu'elles sont basées sur les notions de :

- seuil de pauvreté ;
- poches de pauvreté ;
- risque de pauvreté ;
- culture de la pauvreté.

(1) Les références bibliographiques se trouvent page 472.

A. La notion de « seuil de pauvreté »

Nous commencerons par examiner les définitions basées sur le critère du revenu minimum car elles sont les plus couramment utilisées. On considère comme pauvres toutes les familles ou les individus isolés dont le revenu est inférieur à un certain seuil. Le choix de ce seuil permet d'évaluer numériquement le phénomène de pauvreté et de fixer un objectif précis de politique économique : on pourra considérer que la pauvreté aura disparu lorsque tous les ménages disposeront d'un revenu supérieur au seuil choisi.

On est donc amené à évaluer les besoins considérés comme minima par la société et à déterminer le revenu nécessaire pour couvrir ces besoins. Les ressources disponibles des ménages sont ensuite comparées au seuil de pauvreté ainsi défini. En ce qui concerne les ressources des ménages, on constate une nette tendance à élargir la notion de revenu. A. Batchelder [1], par exemple, propose de tenir compte non seulement du revenu proprement dit mais aussi des biens que le ménage possède (logement, équipement ménager, automobile,...), de son épargne et de sa capacité d'emprunt. L'évaluation des besoins minima des ménages présente de plus grandes difficultés. Aux Etats-Unis, les premières enquêtes furent effectuées après la guerre par le Bureau of Labor Statistics (B.L.S.). Un premier budget, le « City Worker's Family Budget » (C.W.F.B.) fut établi en 1946. Selon le B.L.S., « [this budget is an attempt] to estimate the dollar amount required to maintain... a family at a level of adequate living according to prevailing standards of what is needed for health, efficiency, the nurture of children and for participation in social and community activities » (Lamale et Stotz [12]).

Les enquêtes en matière de niveau de vie font référence à trois notions : le ménage, la famille et l'individu isolé. Alors que le ménage est composé de toutes les personnes qui vivent dans la même « unité de logement » quels que soient les liens qui les unissent, la famille ne comprend que les personnes qui vivent ensemble et qui sont liées par le sang, le mariage ou l'adoption. La famille type considérée dans le C.W.F.B. comprend quatre personnes : un travailleur âgé de 38 ans, son épouse qui ne travaille pas, une fille âgée de 8 ans et un fils âgé de 13 ans. Ce chiffre de quatre personnes a été choisi car il correspond approximativement à la taille moyenne des familles américaines. Celle-ci a cependant tendance à diminuer car elle est passée de 3,8 personnes en 1940 à 3,2 personnes en 1970.

Des ajustements du budget sont effectués pour les familles plus ou moins importantes.

En 1960, un nouveau budget fut établi pour tenir compte des modifications intervenues dans le comportement des consommateurs au cours de l'après-guerre. Le budget prévu pour une famille type de quatre personnes pour 1959 s'élevait à 6.084 \$ soit 82 % du revenu personnel moyen par famille (Fitzwilliams [6]). Le budget a été construit à partir de quatre grandes catégories de dépenses :

- dépenses alimentaires ;
- loyer, chauffage ;
- autres biens et services ;
- impôts et assurances.

Les dépenses alimentaires ont été évaluées à partir d'une enquête du département de l'agriculture : « the 1955 Household Food Consumption Study ». Les coûts de logement ont été estimés pour une habitation de cinq pièces satisfaisant les critères établis par l'American Public Health Association et l'U.S. Public Housing Administration. L'évaluation des dépenses de chauffage et d'équipement ménager est basée sur l'enquête effectuée en 1950 sur les dépenses de consommation. La catégorie « autres biens et services » comprend l'habillement, les transports, les dépenses d'éducation, les frais médicaux. Pour évaluer ces dépenses, le B.L.S. a utilisé une élasticité dépenses-revenu calculée à partir de l'enquête de 1950. On a constaté que les dépenses de ce type tendent à augmenter plus que proportionnellement au revenu jusqu'à ce que celui-ci atteigne un certain niveau à partir duquel l'élévation du niveau de vie se traduit par une augmentation de la qualité plutôt que de la quantité des dépenses.

Des seuils de pauvreté furent établis pour la première fois en 1950 par le Joint Committee on the Economic Report [10] sur la base du C.W.F.B. Pour les familles urbaines, le seuil fut fixé pour 1948 à 2.000 \$, soit les deux tiers du budget établi par le B.L.S. et 44 % du revenu moyen par famille. Pour les familles rurales, un seuil plus faible de 1.000 \$ fut adopté pour tenir compte des ressources en nature dont ces familles bénéficient.

En 1957, Robert J. Lampman [13] proposa d'augmenter les seuils à 2.500 \$ pour les familles urbaines de quatre personnes et 1.157 \$ pour les individus isolés afin de tenir compte de la hausse des prix de 26 % intervenue depuis 1948. Le seuil représentait, pour les familles, 36 % de leur revenu moyen et 63 % du C.W.F.B. et, pour les individus isolés, 39 % de leur revenu moyen. La hausse proposée ne suivait pas l'élévation du niveau de la vie puisque le rapport seuil de pauvreté - revenu moyen avait diminué de 8 % environ en dix ans.

En 1960, les seuils généralement admis étaient de 3.000 \$ pour les familles et 1.500 \$ pour les individus isolés. Le rapport seuil de pauvreté - revenu personnel moyen s'élevait à 39 % pour les familles (contre 36 % en 1957) et à 47 % pour les individus isolés (contre 39 % en 1957).

En appliquant ces seuils, on arrive à dénombrer en 1963, 8,8 millions de *familles* pauvres soit 19 % du nombre total de familles ou encore 33,4 millions de *personnes* pauvres soit 17,8 % de la population totale.

En 1963, Michael Harrington publie « The other America » [8], ouvrage considéré comme une étape importante dans la prise de conscience des problèmes des pauvres aux Etats-Unis. Pour mesurer la pauvreté, il propose une marge de 3.000 - 3.500 \$ et il aboutit au chiffre incroyablement élevé de 45 à 50 millions de pauvres soit près d'un quart de la population totale.

Par ailleurs, la Social Security Administration (S.S.A.) entreprit de nouvelles études en vue de fixer des seuils précis de pauvreté. Des seuils furent établis à partir de régimes alimentaires calculés par le département de l'agriculture : « the low cost food budget », déjà utilisé dans le C.W.F.B. et « the economy budget », plus faible et admis seulement « for emergency or temporary use when funds are low » ⁽²⁾. La S.S.A. appliqua à ces régimes alimentaires un multiplicateur de 3 obtenu à partir d'une enquête selon laquelle les familles consacrent environ un tiers de leur revenu aux dépenses alimentaires. En appliquant l'« economy budget », la S.S.A. évalua à 15 % la proportion de familles pauvres et à 44 % la proportion d'individus isolés pauvres.

Le tableau I présente les estimations du nombre de pauvres et de l'incidence globale de la pauvreté en 1963 selon quatre critères :

- A : seuil de 3.000 \$ pour les familles et 1.500 \$ pour les individus isolés ;
- B : seuil en dessous duquel aucun impôt sur le revenu n'est perçu ;
- C : seuil de 1.500 \$ pour le chef de famille plus 500 \$ par personne à charge ;
- D : « economy budget ».

⁽²⁾ L' « economy budget » représente 75 à 80 % du « low cost food budget ».

TABLEAU I

Mesure de la pauvreté en 1963

	Nombre de pauvres (millions)				Incidence globale de la pauvreté (en pourcent)			
	A	B	C	D	A	B	C	D
Nombre total de personnes	33,4	34,0	34,5	34,6	17,8	18,2	18,4	18,5
Nombre de familles...	8,8	n.d.	n.d.	7,2	18,6	—	—	15,2
Nombre d'individus isolés	4,9	4,0	4,9	4,9	43,8	35,7	43,8	43,8

n.d. : non disponible.

Source : ORSHANSKY, M. [18].

Les résultats obtenus sont très proches pour ces quatre critères et nettement inférieurs à ceux de M. Harrington. On peut remarquer également que l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée parmi les individus isolés que parmi les familles. En effet, la pauvreté touche particulièrement les personnes âgées, les femmes seules. Des données plus détaillées concernant l'incidence de la pauvreté par groupe socio-économique figurent dans la troisième partie de cet article.

En 1964, la disparition de la pauvreté devient un objectif de la politique américaine. Dans son fameux « Message sur l'Etat de l'Union », le Président Johnson propose aux Américains d'engager la lutte contre la pauvreté. La première bataille commence avec le vote par le Congrès [3] de l'« Economic opportunity Act » : « It is... the policy of the United States to eliminate the paradox of poverty in the midst of plenty in this nation by opening to everyone the opportunity for education and training, the opportunity to work, and the opportunity to live in decency and dignity ». Pour définir la pauvreté, cette loi s'inspire des conclusions du Rapport des conseillers économiques [4] d'après lequel : « But for our society today a consensus on an approximate (poverty) standard can be found. One such standard is suggested by a recent study, described in a publication of the Social Security Administration, which defines a

« low-cost » budget for a nonfarm family of four and finds its cost in 1962 to have been \$ 3,955. The cost of what the study defined as an « economy-plan » budget was \$ 3,165. Other studies have used different market baskets, many of them costing more. On balance, they provide support for using as a boundary, a family whose annual money income from all sources was \$ 3,000 (before taxes and expressed in 1962 prices) ».

De nombreuses objections furent émises quant à la validité des seuils de pauvreté choisis.

— Certains auteurs ont souligné le fait que la définition officielle de la pauvreté est basée presque uniquement sur l'étude des besoins alimentaires. Le choix d'un multiplicateur fixe du budget alimentaire égal à trois se fonde sur une enquête effectuée par le département de l'agriculture il y a près de vingt ans et ne tient pas compte de la tendance à la réduction de la part des dépenses alimentaires dans le budget familial. Selon H. Miller [16], cette part serait tombée de 33 à 28 % entre 1955 et 1965 ; il faudrait donc multiplier le budget alimentaire par 3,5 plutôt que par 3, ce qui augmenterait considérablement les seuils de pauvreté.

Certains auteurs ont proposé de perfectionner la définition utilisée par la S.S.A. en recourant à des indicateurs de consommation. Cependant, il est dangereux d'associer la pauvreté à l'absence de certains biens comme une automobile, une télévision, une machine à laver... Ces biens peuvent avoir été hérités d'une période plus prospère ou peuvent être achetés à tempérament. Ils peuvent être une cause de pauvreté plutôt qu'un symptôme de bien-être lorsqu'ils sont préférés à des dépenses d'éducation, à des soins médicaux ou à un régime alimentaire suffisant et équilibré.

— Un second type de critique se rapporte au caractère trop sommaire de la définition officielle, l'utilisation d'un seuil de pauvreté pour l'ensemble des familles ne permettant pas de tenir compte des variations des besoins selon les caractéristiques (socio-économiques) des familles. Depuis 1965, la S.S.A. a remédié à ce problème en établissant une échelle de seuils variant selon la taille du ménage, l'âge et le sexe du chef de famille, le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans, le caractère urbain ou rural de la résidence.

— Une autre critique concerne le caractère trop rigide des critères utilisés. En effet, les seuils de pauvreté sont ajustés chaque année pour tenir compte de la hausse des prix mais non de l'élévation du niveau de vie.

C'est pourquoi, à la notion de « fixed poverty line » a été opposée celle de « shifting poverty line », définition selon laquelle les biens et services considérés comme minima ne seraient pas fixés une fois pour toutes mais augmenteraient avec le niveau de bien-être général. D'après Miller [16] : The essential fallacy of a fixed poverty line is that it fails to recognize the relative nature of « needs ». The poor will not be satisfied with a given level of living year after year when the levels of those around them are going up at the rate of about 3 percent per year. Old-timers may harken back to the « good old days » when people were happy without electricity, flush toilets, automobiles, and television sets ; but they must also realize that once it becomes possible for all to have these « luxuries », they will be demanded and will quickly assume the status of « needs ». For these reasons, it is unrealistic in an expanding economy to think in terms of a fixed poverty line ».

Des propositions diverses ont été faites pour définir la pauvreté sur une base relative plutôt qu'absolue. Selon Victor Fuchs [7], il faudrait fixer le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian. Mais dans ce cas, la pauvreté ne disparaîtrait jamais, les pauvres représentant une part fixe de la population totale. D'autres auteurs, comme Robert Levine [14], considèrent qu'il est absurde de pousser le raisonnement aussi loin et qu'il suffit d'admettre qu'il est nécessaire d'adapter le seuil de pauvreté à l'évolution du revenu moyen. Certaines études se réfèrent à une zone de pauvreté plutôt qu'à une ligne précise délimitant la population pauvre, car, comme l'indique Miller [16], « no hard and fast line separates the poor from the rest of the society... Poverty like the other conditions of man, can best be described as a continuum rather than a fixed point ».

Oscar Ornati [17], suivant le même raisonnement que Miller, délimite une zone de pauvreté à partir de trois seuils : le minimum de subsistance, le minimum suffisant et l'aisance minimum. Selon le critère appliqué, il estime le nombre de pauvres à 20, 46 ou 70 millions, soit respectivement 11, 25 et 39 % de la population totale.

Un autre auteur, Léon H. Keyserling [11], propose d'introduire la notion de privation. Cette notion s'applique à une certaine fraction de la population qui, sans être pauvre, vit dans un climat perpétuel d'insécurité économique et ne participe pas à la prospérité générale. « The war against poverty cannot be won without attacking simultaneously the problem of low incomes among people above the poverty ceilings who nonetheless fall very far short of the income requirements for a modest but adequate level of living ». Keyserling évalue les

pauvres à 42,5 millions et les personnes vivant dans la privation à 39 millions, il obtient ainsi un total de 81,5 millions de personnes défavorisées soit 45 % de la population totale.

La Social Security Administration a introduit une notion proche de celle de la privation : la « quasi-pauvreté ». Celle-ci désigne les groupes sociaux qui se situent à la frontière entre pauvreté et bien-être. Des indicateurs de quasi-pauvreté ont été fixés pour chaque type de famille à un tiers au dessus du seuil de pauvreté correspondant.

B. La notion de « poche de pauvreté »

Au lieu d'utiliser le critère du revenu minimum, on peut se baser sur la localisation géographique pour définir la pauvreté. Cette approche consiste à identifier les « poches de pauvreté », c'est-à-dire les zones où le niveau de vie est particulièrement bas, où les possibilités d'emploi sont limitées. Le niveau de qualification est médiocre, les salaires sont peu élevés, les jeunes et les travailleurs qualifiés abandonnent la communauté, ce qui aggrave encore la tendance au déclin. Ces critères sont utilisés notamment par « the Area Redevelopment Administration » pour délimiter les régions dont la situation économique et sociale justifie l'intervention du gouvernement fédéral. Les poches de pauvreté sont définies en comparant la structure de l'emploi, le taux de chômage, les salaires au niveau de la région et au niveau national.

Ce type de définition présente des avantages et des inconvénients : elle permet de localiser les régions défavorisées mais elle néglige les familles et les individus pauvres isolés au milieu de communautés prospères. Enfin, elle présente l'avantage d'envisager la pauvreté sous un angle plus large que celui des ressources de la famille ou de l'individu puisqu'elle permet de tenir compte des services collectifs de base (qualité de l'enseignement, des logements, des services de transport, des activités culturelles...) ainsi que des diverses formes d'intervention de la communauté (pensions de retraite, indemnités de chômage, soins médicaux, assistance publique...). Dans les régions défavorisées, le manque de ressources de la collectivité vient aggraver la situation des familles et individus dont le revenu est insuffisant pour assurer un niveau de vie satisfaisant. Il serait donc intéressant de faire intervenir une échelle des ressources de la communauté parmi les indicateurs de pauvreté. Toutefois les efforts faits jusqu'à présent pour rendre de tels concepts opérationnels n'ont pas donné beaucoup de résultats.

C. La notion de « risque de pauvreté »

Cette approche est fondée sur la constatation que certains individus présentent une combinaison de caractéristiques de risque de pauvreté, c'est-à-dire qu'il y a une forte probabilité qu'ils soient pauvres. Ces caractéristiques sont notamment l'insuffisance de l'éducation et de la formation, le niveau médiocre de qualification, le manque d'expérience, l'instabilité, l'âge, la race ⁽³⁾. L'avantage d'une telle définition est qu'elle permet d'identifier les individus pauvres et donc de déterminer le type de programme à mettre en œuvre pour éliminer la pauvreté. Son inconvénient est de mettre l'accent sur les causes individuelles de pauvreté et de négliger les facteurs extérieurs à l'individu.

D. La notion de « culture de la pauvreté »

Certains auteurs comme Allison Davis, Walter Miller, Oscar Lewis, S.M. Miller, Herbert Gans se sont intéressés aux aspects culturels et psychologiques de la pauvreté. Ils défendent l'idée que les individus et les familles pauvres présentent des traits particuliers de comportement et partagent des croyances et des valeurs qui les différencient de la classe aisée, c'est-à-dire qu'ils participent à une culture de la pauvreté héritée d'un état prolongé de privation et d'incertitude économique :

« The underprivileged worker lives in a different economic and social environment from that in which the skilled and the middle-class workers live. Therefore the behavior that he learns, the habits that are stimulated and maintained by his cultural group, are different also. The individuals of these different socioeconomic statuses and cultures are reacting to different realistic situations and psychological drives. Therefore their values and their social goals are different. Therefore, the behavior of the underprivileged worker, which the boss regards as « unsocialized » or « ignorant », or « lazy », or « unmotivated » is really behavior learned from the socioeconomic and cultural environments of these workers. In a realistic view, we must recognize it to be perfectly normal, a sensible response to the conditions of their lives » (Davis [5]).

La pauvreté se transmettrait donc de génération en génération. Autrement dit, il y aurait une forte probabilité pour que les enfants issus de familles pauvres demeurent pauvres. En pratique, il est

(3) Ces caractéristiques seront analysées dans la troisième partie de cet article.

extrêmement difficile de faire intervenir de tels critères pour mesurer la pauvreté, c'est pourquoi on utilise généralement la définition basée sur la notion de seuil de pauvreté.

II. EVOLUTION DE LA PAUVRETE

A. L'évolution du nombre de pauvres et de l'incidence globale de la pauvreté

Pour évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté, nous avons utilisé les données officielles basées sur les seuils de pauvreté définis par la Social Security Administration. Il nous faut cependant faire une remarque préliminaire concernant l'utilisation des seuils de pauvreté sur une longue période. Les estimations de l'incidence de la pauvreté sont fort différentes selon que l'on applique les budgets tels qu'ils sont définis pour chaque année ou bien les seuils actuels projetés dans le passé.

Le tableau II nous montre par exemple que pour 1935 la proportion de pauvres peut être évaluée à près de 30 % si l'on utilise le budget défini pour 1935 et à environ 50 % si l'on applique le budget de 1960. Cette comparaison indique que la quantité de biens et services considérés comme nécessaires tend à augmenter au cours du temps. Nous avons donc renoncé à appliquer les budgets actuels dans un passé relativement lointain.

TABLEAU II
Pourcentage de familles pauvres (1935-1960)

Année	Seuil de pauvreté (en \$ de 1960)	% de familles pauvres	
		Seuil courant	Seuil de 1960
1935	1.741	28	47
1941	1.613	17	31
1950	2.213	13	26
1960	2.422	10	10

Source : MILLER, H. [16].

Durant la grande crise, la pauvreté frappa environ 40 millions d'Américains, soit un tiers de la population totale. Après la seconde guerre mondiale, l'élévation générale du niveau de vie et la croissance de l'emploi ramenèrent la proportion de pauvres à environ 22 % mais le nombre absolu de pauvres ne diminua guère. La dernière décennie par contre a été caractérisée par une réduction importante de la pauvreté en pourcentage et en chiffres absolus, comme l'indique le tableau III.

TABLEAU III

Evolution de la pauvreté (1959-1969)

Année	Personnes pauvres		Familles pauvres		Individus isolés pauvres	
	Nombre (millions)	% de la population totale	Nombre (millions)	% de la population totale	Nombre (millions)	% de la population totale
1959	39,5	22,4	8,3	18,5	4,9	46,1
1960	39,9	22,2	8,2	18,1	4,9	45,2
1961	39,6	21,9	8,4	18,1	5,1	45,9
1962	38,6	21,0	8,1	17,2	5,0	45,4
1963	36,4	19,5	7,6	15,9	4,9	44,2
1964	36,1	19,0	7,2	15,0	5,1	42,7
1965	33,2	17,3	6,7	13,9	4,8	39,8
1966	28,5	14,7	5,8	11,8	4,7	38,3
1967	27,8	14,2	5,7	11,4	5,0	38,1
1968	25,4	12,8	5,0	10,0	4,7	34,0
1969	24,3	12,2	5,0	9,7	4,9	33,6

Sources : Manpower Report of the President [23].
U.S. Department of Commerce [21].

GRAPHIQUE I

Evolution du nombre de pauvres et de la proportion de la population pauvre



Source : tableau III.

Les données figurant au tableau III et représentées par le graphique I risquent cependant de nous donner une vue trop optimiste de la réduction de la pauvreté car les budgets utilisés comme seuils de pauvreté n'augmentent pas suffisamment pour suivre l'évolution du revenu moyen. Cette remarque étant faite, on peut constater que la baisse a surtout été importante après 1961.

Entre 1959 et 1961, le nombre de pauvres a légèrement augmenté. Au cours de cette période, l'administration Eisenhower avait adopté une politique stricte de contrôle fiscal et monétaire et sacrifié les objectifs de réduction du chômage et de la pauvreté au profit de la lutte contre l'inflation. En 1960, les démocrates emportèrent les élections présidentielles et la nouvelle administration Kennedy mit en œuvre divers programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté. Ces programmes furent renforcés à partir de 1964. Au total entre 1959 et 1969, 15 millions de personnes sont sorties de la pauvreté (soit plus d'un tiers de la population pauvre). La chute a été si importante que, si cette tendance se poursuivait, il n'y aurait pratiquement plus de pauvres en 1980. Cette hypothèse semble cependant peu probable car, d'une part, les données nous paraissent trop optimistes, d'autre part, on peut se demander dans quelle mesure la réduction de la pauvreté est attribuable aux programmes mis en œuvre. Selon la plupart des économistes, leur effet aurait été assez

faible et le recul de la pauvreté serait dû en grande partie à une conjoncture économique favorable. Le rapport du Council of economic advisers de 1969 a montré que les progrès réalisés au cours des vingt dernières années ont coïncidé avec les périodes de prospérité (1949 - 1953, 1954 - 1956, 1961 - 1968). Ceci semble confirmé par le fait que la chute de la population pauvre entre 1961 et 1969 a porté essentiellement sur les personnes aptes à travailler, c'est-à-dire celles qui ont pu profiter de l'expansion de la demande et de l'emploi. La proportion de la population pauvre composée de personnes âgées, handicapées, de femmes avec de jeunes enfants à charge, tend à augmenter, il faudra donc des transferts de plus en plus importants si l'on veut obtenir une réduction du nombre de pauvres appartenant à ces catégories.

En conclusion, on peut s'attendre à ce que la réduction de la pauvreté se poursuive au cours des années à venir mais sans progrès spectaculaire, à moins que le gouvernement fédéral ne consente à des efforts très importants.

B. L'évolution du « Poverty Gap »

Pour mesurer l'amélioration du sort des groupes défavorisés, on peut examiner l'évolution du « Poverty Gap », c'est-à-dire de l'écart entre le revenu monétaire de chaque famille ou individu isolé pauvre et le seuil de pauvreté correspondant.

Le tableau IV indique le déficit total et le déficit moyen pour la période 1959-1969.

En dix ans, le déficit total a diminué d'environ 40 %. La moitié de la baisse est attribuable à la réduction du nombre de pauvres et l'autre moitié s'explique par l'amélioration du sort des pauvres. La situation est assez différente au niveau des familles et au niveau des individus isolés. Pour les familles pauvres, on constate une forte réduction de leur nombre (de 40 % environ), mais le *gap* moyen par famille n'a diminué que de 13 %. Par contre, le nombre d'individus isolés pauvres est resté stable mais le déficit moyen par individu a baissé d'un peu plus de 20 %.

Au total, on constate que les revenus des pauvres couvraient 57 % de leurs besoins en 1959, 59 % en 1964 et 72 % en 1969. L'amélioration se situe donc surtout à partir de 1964.

TABLEAU IV

Evolution du « Poverty Gap », 1959-1969

	1959			1964			1969		
	Nombre de pauvres (millions)	Déficit total (milliards de \$ de 1969)	Déficit moyen (milliers de \$ de 1969)	Nombre de pauvres (millions)	Déficit total (milliards de \$ de 1969)	Déficit moyen (milliers de \$ de 1969)	Nombre de pauvres (millions)	Déficit total (milliards de \$ de 1969)	Déficit moyen (milliers de \$ de 1969)
Familles + individus isolés	13,248	17,2	1,298	12,303	14,7	1,197	9,801	10,1	1,032
Familles	8,320	12,3	1,483	7,160	10,3	1,438	4,950	6,4	1,283
Individus isolés . .	4,928	4,9	0,985	5,143	4,4	0,862	4,852	3,8	0,777

Source : U.S. Department of Commerce [21].

C. L'évolution de la répartition des revenus

Pour avoir une vue plus complète des changements survenus dans la position relative des pauvres vis-à-vis des autres groupes de la population, nous avons examiné l'évolution de la répartition des revenus depuis la dernière guerre.

Le tableau V montre l'évolution de la part du revenu monétaire avant impôt revenant aux familles et aux individus isolés appartenant au quintile inférieur ainsi que le coefficient de concentration de Gini pour la période 1944-1968.

Le graphique II représente la courbe de Lorenz pour les années 1944 et 1968.

Le tableau et le graphique indiquent que les changements survenus dans la répartition des revenus depuis la guerre ont été peu importants. On peut tout au plus constater une légère diminution de la concentration. La stagnation de la part du revenu échéant aux catégories les plus pauvres indique que leur position relative ne s'est pas beaucoup améliorée alors que le nombre de pauvres ainsi que le déficit moyen ont considérablement diminué. Cependant cette baisse a vraisemblablement été surestimée, car l'augmentation des seuils de pau-

vreté n'a pas suivi celle du revenu moyen, comme nous l'avons déjà souligné. Il semble donc que les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté ne soient pas aussi importants qu'il n'apparaît à première vue.

TABLEAU V
Evolution de la répartition des revenus, 1944-1968

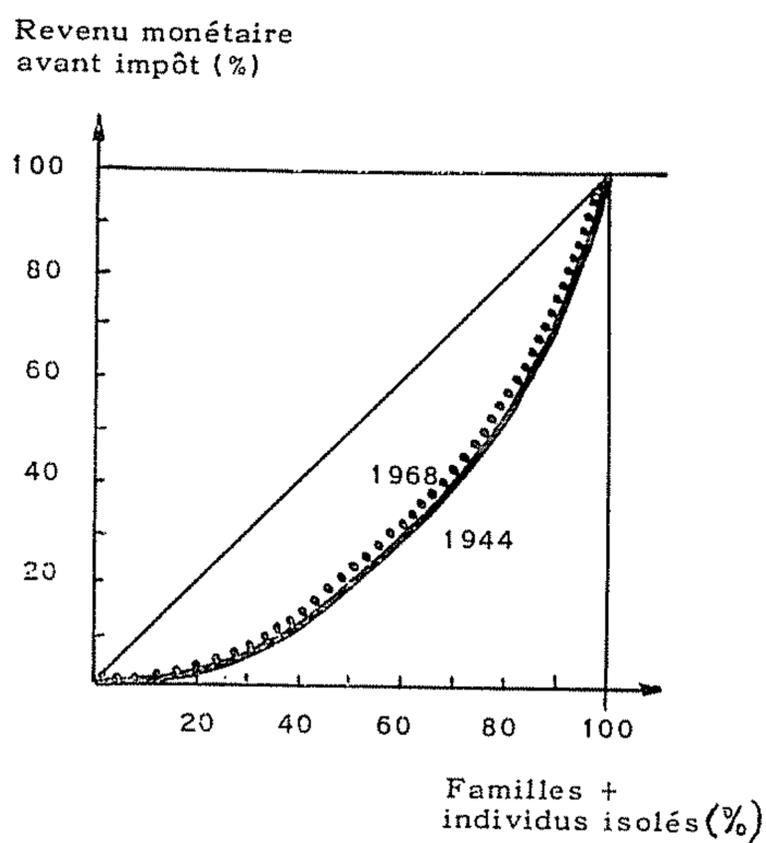
Année	Part cumulée du revenu revenant au quintile inférieur (%) (a)			Coefficient de concentration de Gini
	10 %	15 %	20 %	
1944	0,8	1,9	3,3	0,436
1950	0,6	1,6	3,0	0,431
1955	0,6	1,7	3,2	0,420
1960	0,6	1,7	3,2	0,423
1965	0,9	1,9	3,5	0,417
1968	1,0	2,2	3,9	0,406

(a) Données du Current Population Survey.

Source : BUDD, E. [2].

GRAPHIQUE II

Courbe de Lorenz, 1944-1968



Source : Tableau V.

III. QUI SONT LES PAUVRES ?

Jusqu'à présent, nous avons considéré les pauvres en général, comme s'il s'agissait d'un groupe bien homogène de la population. En réalité, la pauvreté recouvre des situations très diverses qu'il faut examiner séparément si l'on veut élaborer des programmes de lutte contre la pauvreté. En effet, les moyens à mettre en œuvre sont fort différents selon qu'ils concernent des personnes aptes à travailler et capables par conséquent de sortir de la pauvreté par elles-mêmes, ou bien des personnes qui ne répondent pas aux conditions requises pour accéder au marché du travail et qui dépendent donc de l'intervention de l'Etat.

Dans cet article, nous avons essayé de mettre en évidence les relations entre la pauvreté et différentes caractéristiques économiques comme le chômage ou individuelles comme l'âge, le sexe, l'éducation... Les principales relations sont présentées dans le tableau VI et sont examinées de façon plus détaillée dans les pages suivantes. Nous n'avons pas analysé l'influence de la race sur la pauvreté car nous avons préféré nous limiter aux facteurs de pauvreté communs à l'ensemble des pays développés.

A. L'âge

1. *Les enfants*

Les enfants représentent 42 % du nombre total de pauvres, ils constituent donc le groupe de pauvres de loin le plus important. En 1970, il y avait 10,5 millions d'enfants pauvres, soit 15 % de tous les enfants américains. Le problème de l'enfance pauvre est grave non seulement en raison de l'importance numérique de leur groupe mais parce que dès le départ ces enfants vont se trouver privés d'une alimentation et de soins suffisants ainsi que de l'éducation et de la formation nécessaires pour obtenir un emploi assez rémunérateur pour leur permettre d'échapper à la pauvreté. La pauvreté se transmet ainsi de génération en génération : la plupart des enfants nés dans des familles démunies resteront pauvres toute leur vie.

La pauvreté parmi les enfants est concentrée de façon disproportionnée dans les familles dirigées par une femme. En effet, le pourcentage d'enfants pauvres atteint 53,4 % lorsque le chef de famille est une femme contre 9,3 % lorsque le chef de famille est un homme (U.S. Department of Commerce [22]). On constate également une relation étroite entre la pauvreté et la taille de la famille, comme l'indique le tableau VII.

TABLEAU VI

**Incidence de la pauvreté selon certaines caractéristiques
de la population, 1969**
(en pourcent)

Caractéristiques	Incidence de la pauvreté (%)
Age :	
moins de 18 ans	11,0
plus de 64 ans	25,0
Sexe :	
Familles	
dirigées par une femme	38,1
dirigées par un homme	7,4
Individus isolés	
femmes	38,5
hommes	25,3
Etat du chef de famille :	
travaille	6,0
est en chômage	19,3
ne travaille pas	30,9
— malade, handicapé	37,7
— reste à la maison	47,2
— va à l'école	43,2
— autres raisons	18,7
Niveau d'éducation du chef de famille :	
école élémentaire (8 ans ou moins)	22,9
collège (4 ans ou plus)	3,4
Localisation géographique :	
régions métropolitaines :	
total	9,5
centre des villes	13,4
quartiers suburbains	6,3
régions rurales	17,1

Sources : MILLER H. [16].

LEVITAN, Sar A. [15].

U.S. Department of Commerce [21].

TABLEAU VII

Incidence de la pauvreté selon le nombre d'enfants par famille, 1966

Nombre d'enfants par famille	Pourcentage d'enfants pauvres
1	9,3
2	10,2
3	12,8
4	18,6
5	27,7
6 ou plus	42,1

Source : LEVITAN, Sar A. [15].

Le nombre d'enfants à charge apparaît donc comme une cause de pauvreté dans une société où l'on ne tient pas compte des besoins de la famille dans la détermination des salaires et où la nécessité de s'occuper des enfants empêche souvent la femme de travailler. « Ainsi la dimension de la famille pourrait être considérée comme une cause de pauvreté qui viendrait s'ajouter à une prédisposition existant déjà en raison des salaires faibles ou intermittents » (Wedderburn [24]).

Entre 1959 et 1970, le nombre d'enfants pauvres a diminué de 39 %. Cette chute se traduit également en pourcentage : la proportion d'enfants pauvres est tombée de 26,9 à 15 %. Mais les enfants représentent toujours la même fraction de la population pauvre qu'en 1959 (environ 42 %).

2. Les personnes âgées

C'est parmi les personnes âgées que l'on rencontre les plus fortes proportions de pauvres.

En 1968, il y avait 4,6 millions de personnes pauvres âgées de plus de 64 ans, sans compter les 0,7 millions de personnes vivant dans

les hospices. Les personnes âgées pauvres représentent environ 18 % du nombre total des pauvres et 25 % de toutes les personnes âgées (Research and Policy Committee [20]).

On constate ce phénomène dans toutes les sociétés modernes industrialisées où les personnes âgées représentent une fraction croissante de la population totale mais une fraction de plus en plus faible de la population active. La principale cause de pauvreté parmi les personnes âgées est que très peu travaillent : 20 % seulement des chefs de famille âgés de plus de 64 ans ont un emploi et la proportion est à peu près identique chez les personnes vivant seules. La majorité des personnes âgées ne sont plus aptes à travailler et la pension est donc leur principale ressource. Or les pensions n'augmentent pas suffisamment pour maintenir un équilibre entre les revenus des retraités et ceux des personnes actives.

Le problème de la pauvreté parmi les personnes âgées est d'autant plus sérieux que plus de la moitié doivent subvenir seules à leurs besoins. La proportion de pauvres parmi les personnes âgées atteint près de 50 % pour les personnes isolées contre 14 % pour celles qui vivent au sein d'une famille (Miller [16]). D'autre part, un grand nombre doivent supporter des frais médicaux importants qui déséquilibrent leur budget. Enfin, les deux tiers des personnes âgées pauvres sont des femmes et l'incidence de la pauvreté est plus de deux fois plus élevée parmi les familles dirigées par une femme âgée que parmi celles dirigées par un homme âgé (U.S. Department of Commerce [21]). Entre 1959 et 1968, la situation des personnes âgées s'est nettement améliorée grâce aux interventions de la sécurité sociale. Le nombre de personnes âgées pauvres a diminué d'un peu plus de 20 %. Cependant, les personnes âgées représentent une fraction croissante de la population pauvre : 18 % en 1968 contre 15 % en 1959. La prospérité qui s'est affirmée au cours des années Soixante a bénéficié surtout aux personnes aptes à travailler. Quant aux personnes âgées, elles ne peuvent espérer sortir de la pauvreté que si l'on augmente les transferts en leur faveur.

B. Le sexe

En 1969, 7,0 millions de personnes vivaient dans des familles pauvres à charge d'une femme et 3,5 millions de femmes seules étaient pauvres. L'incidence de la pauvreté est cinq fois plus élevée pour les familles dirigées par une femme que pour celles dont le chef est un homme. Pour les personnes vivant seules, l'incidence est

également plus forte chez les femmes que chez les hommes, mais dans une proportion moindre comme l'indique le tableau VI.

Pour les femmes isolées, cette forte incidence s'explique par le fait qu'une majorité sont des personnes âgées. En ce qui concerne les femmes chefs de famille, la source principale de pauvreté réside dans la nécessité de rester à la maison pour s'occuper des enfants.

On constate ainsi qu'en 1968, 17 % seulement des femmes chefs de familles pauvres travaillaient à plein temps durant toute l'année (Research and Policy Committee [20]). D'autre part, les femmes qui travaillent sont moins bien payées que les hommes. Sar A. Levitan [15] a estimé que le revenu moyen des femmes qui travaillent à plein temps toute l'année ne représente pas plus de 60 % de celui des hommes.

Cette situation est due en partie à un niveau de formation et de qualification généralement inférieur à celui des hommes et à la préférence que les employeurs accordent aux hommes lorsque le niveau de compétence est équivalent. Les intérêts des femmes sont moins bien défendus que ceux des hommes car leur taux de syndicalisation est plus faible. Moins bien protégées que les hommes par les syndicats, affectées à des postes souvent inférieurs et peu rémunérateurs, les femmes sont également plus vulnérables au chômage. En 1968, par exemple, le taux de chômage atteignait 3,8 % chez les femmes contre 2,2 % chez les hommes.

La proportion de pauvres parmi les femmes seules et les personnes vivant dans des familles dirigées par une femme est tombée de 50,2 % en 1959 à 38,3 % en 1969 (U.S. Department of Commerce [21]). Cette baisse importante est cependant presque deux fois plus faible que pour les hommes. De plus, les familles pauvres dirigées par des femmes représentent une fraction croissante de la population pauvre (26 % en 1959 et 41 % en 1968) (Research and Policy Committee [20]).

C. L'emploi

Un individu peut être pauvre parce qu'il n'a pas d'emploi ou bien, s'il en a un, parce que cet emploi est irrégulier ou trop peu rémunérateur.

L'absence d'emploi est souvent la cause principale de pauvreté. En 1969, 45 % des chefs de familles pauvres ne travaillaient pas.

Parmi les pauvres qui n'ont pas d'emploi, un grand nombre ne peuvent pas travailler, parce que ce sont des personnes âgées, des malades ou handicapés, des mères de famille devant s'occuper de leurs enfants, des jeunes qui vont encore à l'école ou participent à des programmes de formation professionnelle.

Nous avons vu dans le tableau VI que l'incidence de la pauvreté est particulièrement élevée pour ces catégories. La proportion de familles pauvres dont le chef est chômeur est plus faible mais le chômage reste une cause importante de pauvreté. En effet, le pourcentage de pauvres est trois fois plus élevé parmi les chômeurs que parmi les chefs de famille ayant un emploi.

La situation des chefs de famille et des individus isolés qui ont un emploi est étroitement liée à la régularité de leur emploi et au niveau de qualification.

Le tableau VIII indique que l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée pour les chefs de famille qui travaillent à temps partiel ou une partie de l'année. On peut même établir une relation entre la proportion de familles pauvres et le nombre de semaines de travail du chef de famille, comme le montre le tableau IX.

TABLEAU VIII

Relation entre la pauvreté et la régularité du travail du chef de famille, 1968

Régularité du travail du chef de famille	Pourcentage de familles pauvres	
	Familles dirigées par des hommes	Familles dirigées par des femmes
Travaille toute l'année.....	3,9	14,7
temps plein.....	3,6	12,2
temps partiel.....	16,2	33,9
Travaille une partie de l'année.....	11,8	38,4

Source : U.S. Department of Labor [23].

TABLEAU IX

Relation entre la pauvreté et le nombre de semaines de travail du chef de famille, 1968

Nombre de semaines de travail du chef de famille	Pourcentage de familles pauvres	
	Chef de famille travaillant à temps plein	Chef de famille travaillant à temps partiel
50 à 52	4,0	19,8
40 à 49	7,6	13,8
27 à 39	13,9	21,5
14 à 26	22,2	30,1
1 à 13	27,2	36,4

Source : U.S. Department of Labor [23].

Un grand nombre de chefs de famille travaillant à temps plein n'arrivent cependant pas à sortir de la pauvreté car ils occupent des emplois « secondaires » et ont une qualification insuffisante pour obtenir un emploi plus rémunérateur.

En 1969, les agriculteurs, les manœuvres, les domestiques et les ouvriers semi qualifiés représentaient 67 % des chefs de familles pauvres, contre 36 % pour l'ensemble des chefs de famille.

Enfin, le manque d'information sur les possibilités d'emploi, les problèmes de transport, l'absence d'organismes s'occupant des enfants pendant que les mères travaillent aggravent les difficultés à trouver un emploi stable et rémunérateur.

D. L'éducation

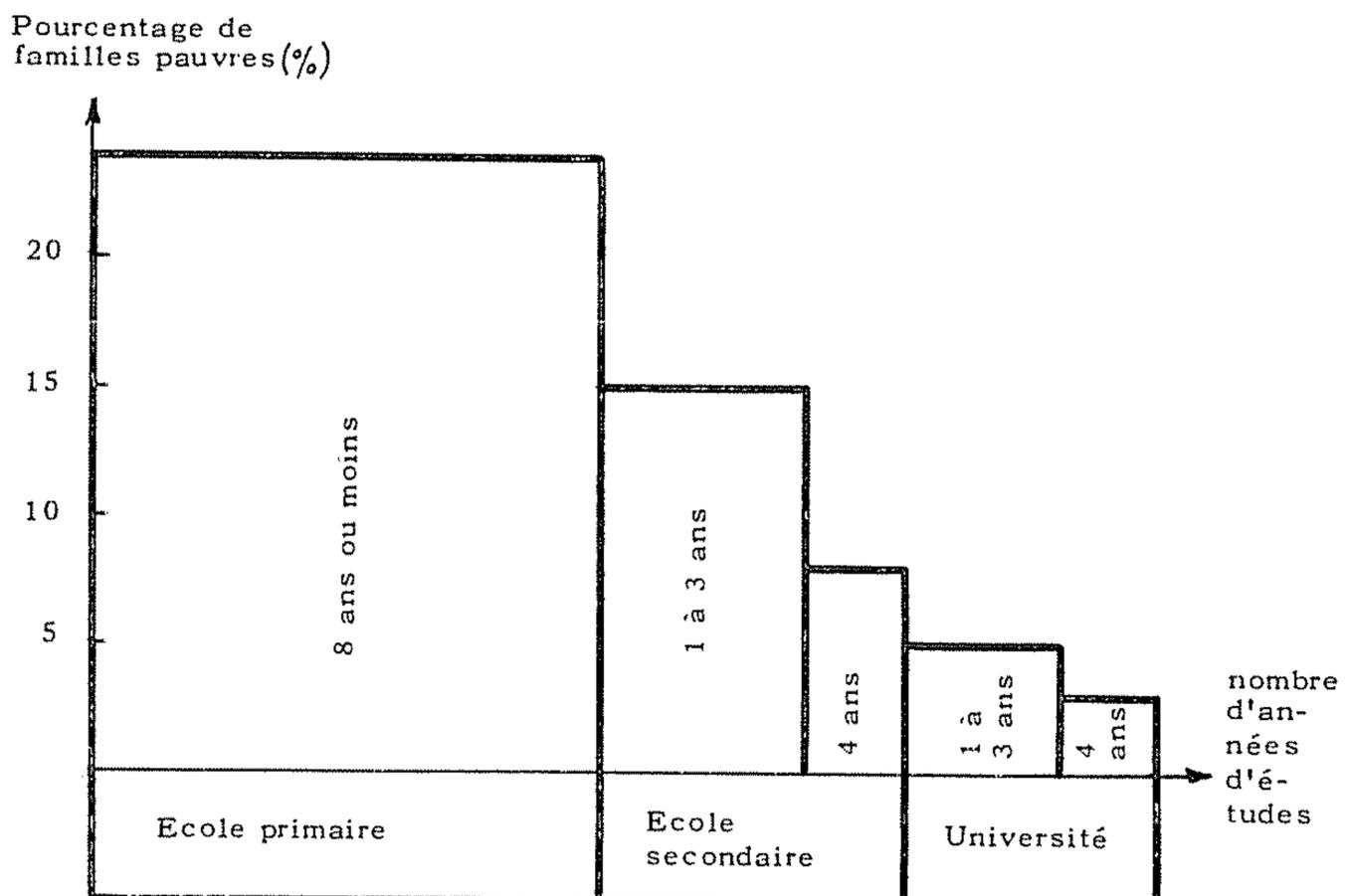
Les possibilités d'accès à un emploi qualifié et le niveau des revenus d'un travailleur sont étroitement liés à son niveau d'éducation et de formation. Celui-ci peut être mesuré par la durée des études.

Le graphique III montre une chute impressionnante de l'incidence de la pauvreté en fonction du nombre d'années d'études. Lorsque le chef de famille a fait moins de 8 années d'école, le pourcentage de familles pauvres est presque sept fois plus élevé que lorsqu'il a fait 4 années de collège ou plus.

Les familles dont le chef a fait moins de 8 années d'études représentent plus de la moitié des familles pauvres.

GRAPHIQUE III

Relation entre la pauvreté et la durée des études, 1966



Source : LEVITAN, Sar A. [15].

L'importance du problème de l'éducation a été mise en évidence par D. Jackson [9] au moyen d'un modèle schématisé par le graphique IV. Celui-ci montre comment le revenu médiocre du ménage affecte la qualité de l'éducation des enfants, et par conséquent leurs chances futures sur le marché de l'emploi.

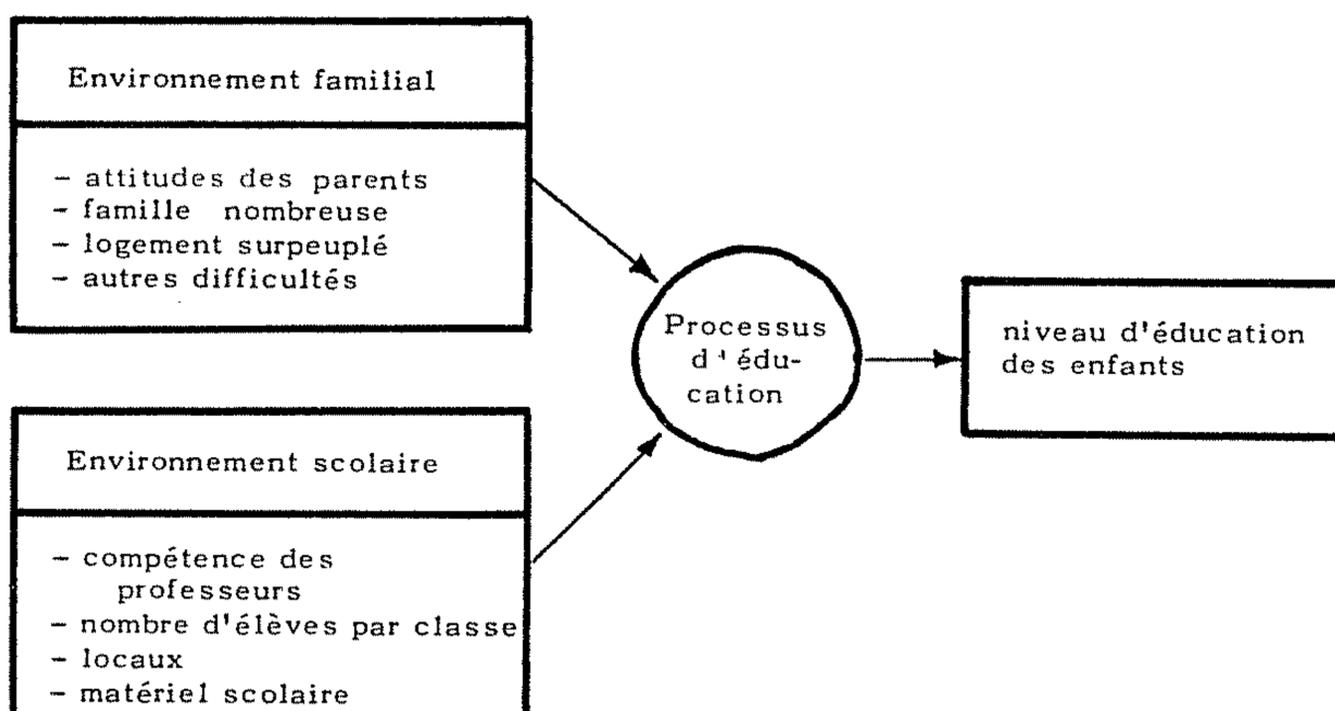
Dans les familles pauvres, les enfants doivent quitter l'école le plus tôt possible pour gagner leur vie. L'environnement familial est également défavorable : les parents n'ont ni le temps ni les moyens d'encourager leurs enfants dans leur travail scolaire, les familles sont mal logées et les enfants sont dans de mauvaises conditions pour faire leurs devoirs et étudier leurs leçons.

Pour compenser l'influence négative de l'environnement familial, il faudrait un environnement scolaire favorable, ce qui est rarement le cas, étant donné le manque d'écoles, d'enseignants et de matériel scolaire, le surpeuplement des classes, ...

L'enfant issu d'une famille pauvre entre à l'école avec un certain retard qui ne va cesser de s'accroître au cours des années et qui viendra renforcer le processus de transmission de la pauvreté au fil des générations.

GRAPHIQUE IV

Relation entre l'environnement familial et scolaire et l'éducation



Source : JACKSON, D. [9].

E. La localisation géographique

La pauvreté est particulièrement concentrée dans certaines régions : les régions agricoles insuffisamment développées, les régions industrielles dont l'activité de base est en déclin (industrie textile, minière...), les régions isolées dont les moyens de communication sont insuffisants.

Au niveau des quatre grandes régions, on constate que l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée dans le Sud, comme l'indique le tableau X.

TABLEAU X

Incidence de la pauvreté dans les quatre grandes régions des Etats-Unis, 1968

Région	Pourcentage de familles pauvres
Nord-Est	7,3
Centre-Nord	7,3
Sud	16,0
Ouest	7,7

Source : U.S. Department of Labor [23].

Ce phénomène est lié à la structure des activités économiques du Sud. Cette région dépend surtout des activités primaires : agriculture et industries extractives, qui occupent près de 11 % de la population (soit environ le double de la moyenne nationale). Or, ces activités connaissent un déclin continu depuis la seconde guerre mondiale, suite à l'évolution du marché et de la technique. Ce déclin engendre un niveau élevé de chômage, des bas revenus et explique par conséquent le pourcentage élevé de familles pauvres.

Au niveau de l'ensemble des états américains, on constate une incidence de la pauvreté plus élevée dans les régions rurales que dans les villes, comme il a été montré dans le tableau VI. Dans les régions rurales, un tiers environ des familles vivent dans des fermes, les autres

habitent dans les villages et les petites villes. C'est parmi les agriculteurs que la proportion de pauvres est la plus élevée. Ils représentent 5 % seulement de la population, mais 10 % des pauvres (Batchelder [1]). La pauvreté est concentrée chez les fermiers qui n'ont pas pu ou su s'adapter au progrès technologique et qui vivent pratiquement hors du circuit économique. Cependant, le problème de la pauvreté rurale dépasse le cadre des petites exploitations non rentables. Le revenu moyen des agriculteurs est inférieur à celui du reste de la population et cet écart est manifeste même au niveau des exploitations agricoles les plus productives.

Dans les régions urbaines, la proportion de pauvres est presque deux fois moins élevée que dans les régions rurales, mais le taux moyen obtenu doit être considéré avec prudence, car il cache des pourcentages très variables selon le type de quartier. C'est pourquoi on distingue le centre des villes (où la concentration de pauvres est la plus forte) et les quartiers suburbains.

IV. CONCLUSION

Le processus de perpétuation de la pauvreté

Nous avons examiné jusqu'à présent l'influence sur la pauvreté de certains facteurs tels que l'emploi, l'éducation, etc.

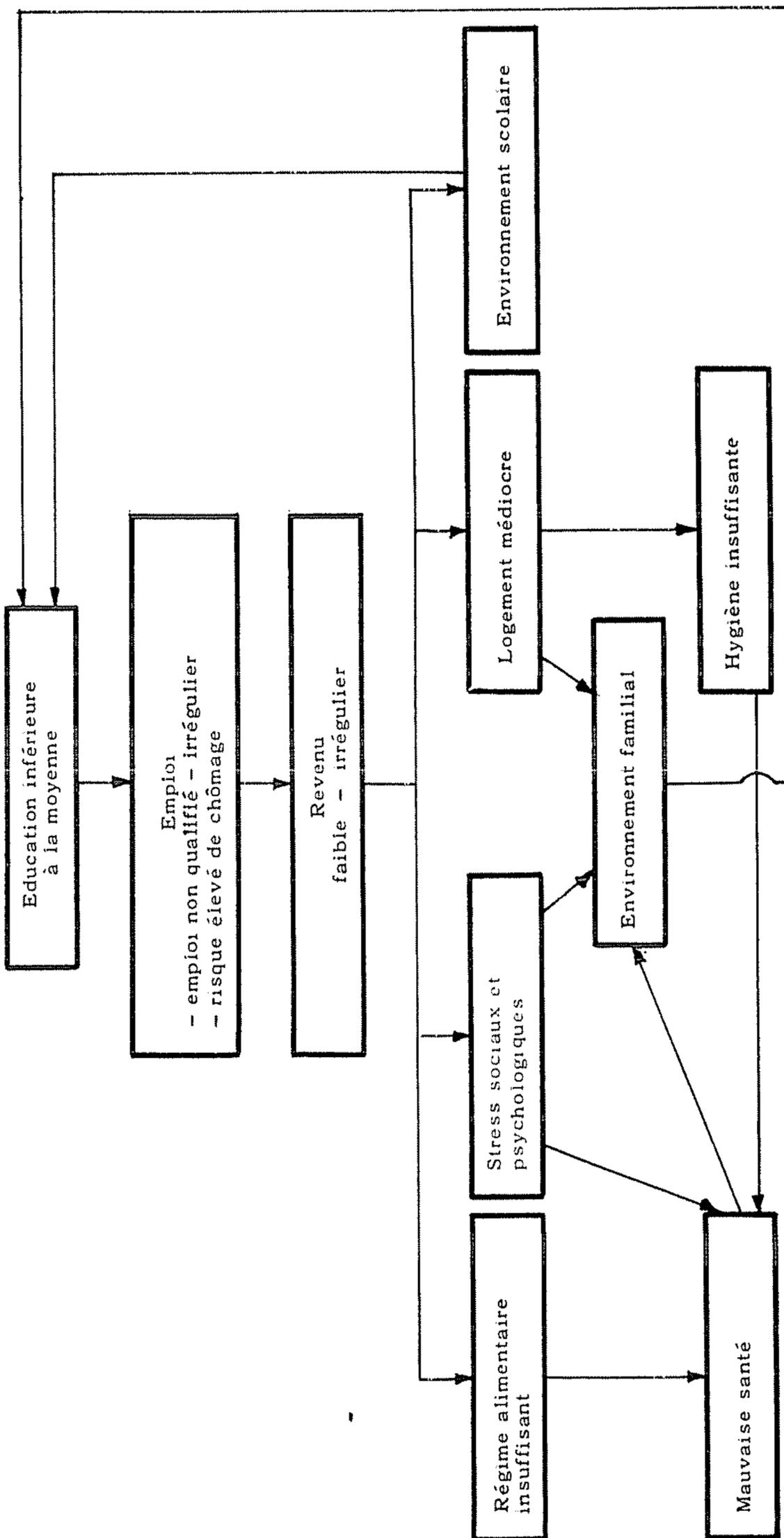
Cependant ces facteurs doivent être considérés non pas isolément mais simultanément, car ils agissent les uns sur les autres. Certains auteurs, comme Dudley Jackson [9], ont essayé d'envisager la pauvreté comme un processus dynamique en distinguant des stocks et des flux comme dans la théorie de la croissance. Mais au lieu de décrire un processus d'amélioration, on considère un processus de détérioration résultant de « stocks défavorables » et de « flux négatifs ».

Le graphique V présente une version simplifiée du processus.

Considérons un homme issu d'une famille pauvre et dont le niveau d'éducation est inférieur à la moyenne.

S'il parvient à trouver du travail, il devra néanmoins se contenter d'un emploi non qualifié et peu rémunérateur. Il percevra donc un revenu inférieur à la moyenne.

GRAPHIQUE V
Processus de perpétuation de la pauvreté



Ne pouvant payer qu'un faible loyer, il devra accepter un logement médiocre. Une hygiène et un régime alimentaire insuffisants se répercuteront sur sa santé et, s'il tombe malade, les frais médicaux déséquilibreront dangereusement son budget. Les risques de maladie ou de handicap se répercuteront à leur tour sur son aptitude à détenir et conserver un emploi et augmentent le risque de chômage.

D'autre part, les stress sociaux et psychologiques que ces difficultés entraînent, les mauvaises conditions de logement et de santé déterminent un environnement familial défavorable pour les enfants.

L'influence positive de l'environnement scolaire sera réduite car les enfants fréquenteront les écoles de médiocre qualité des quartiers pauvres et devront abandonner leurs études le plus tôt possible pour gagner leur vie, ce qui diminuera leur chance d'obtenir un emploi qualifié et de sortir de la pauvreté.

Ce modèle présente sans doute une vue trop simplifiée des problèmes de la population défavorisée, mais il permet de mettre en évidence les relations entre les différents facteurs de pauvreté ainsi que le processus de transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre. Ce modèle fait aussi apparaître les éléments sur lesquels agir pour briser le cycle de la pauvreté : programmes de formation, assistance médicale, aide alimentaire, assainissement des logements, amélioration de l'environnement scolaire, etc.

Bibliographie

- [1] BATCHELDER A. : *The economics of poverty — Introduction to economics series* — John Wiley and Sons, New-York, 1971.
- [2] BUDD E. : « Distribution issues : Trends and policies — Post war changes in the size distribution of income in the U.S. », *American Economic Review*, Volume LX, No. 2, New-York, May 1970.
- [3] CONGRESS OF THE UNITED STATES : *Economic opportunity Act*, Washington DC, 1964.
- [4] COUNCIL OF ECONOMIC ADVISERS : *Annual Report*, U.S. Government printing office, Washington DC, 1964.
- [5] DAVIS A. : « The motivation of the underprivileged worker » in *Industry and Society*, edited by WILLIAM WHYTE, MacGraw Hill, New-York, 1946.
- [6] FITZWILLIAMS J. : « Size distribution of income in 1963 » — *Survey of current business* — U.S. Department of Commerce, Washington DC, April 1964.
- [7] FUCHS V. : *Toward a theory of poverty — The concept of poverty*. U.S. Chamber of Commerce, Washington DC, 1965.
- [8] HARRINGTON M. : *The other America*, Penguin books, Baltimore, 1963.
- [9] JACKSON D. : *Poverty*, MacMillan Studies in economics, London, 1972.
- [10] JOINT COMMITTEE ON THE ECONOMIC REPORT : *Materials on the problem of low income families*, U.S. Government printing office, Washington DC, 1950.
- [11] KEYSERLING L. : « Progress or Poverty — The U.S. at the crossroads », *Conference on economic progress*, Washington DC, December 1964.
- [12] LAMALE H. and STOTZ M. : « The interim city worker's family budget », *Monthly Labor Review*, volume 83, No. 8, August 1960.
- [13] LAMPMAN R. : *The low income population and economic growth*, Congress of the United States, Washington DC, December 6, 1959.
- [14] LEVINE R. : *The poor ye need not have with you. Lessons from the war on poverty* — MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 1970.
- [15] LEVITAN, Sar A : *Programs in aid of the poor for the 1970's*. Johns Hopkins Press, Baltimore, 1969.
- [16] MILLER H. : *Rich man, poor man*, Thomas Y. Crowell Company, New-York, 1971.
- [17] ORNATI O. : *Poverty in America* edited by LOUIS FERMAN, JOYCE KORNBLUH AND ALAN HABER, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1968.
- [18] ORSHANSKY M. : « Counting the Poor : another look at the poverty profile », *Social Security Bulletin*, U.S. Department of Health, Education and Welfare, Washington DC, January 1965.

- [19] PARENT J. : « Le problème de la pauvreté dans les pays développés », *Economie Appliquée*, Archives de l'ISEA, tome XXIV, No. 1-2, Librairie Droz, Genève, 1971.
- [20] RESEARCH AND POLICY COMMITTEE : *Improving the public welfare system*, Committee for economic development, New-York, April 1970.
- [21] U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE, Bureau of the Census : *Statistical Abstracts of the U.S.*, Washington DC, 1971.
- [22] U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE, Bureau of the Census : *Current Population Reports P. 60*, No. 76-77, Washington DC, 1971.
- [23] U.S. DEPARTMENT OF LABOR : *Manpower Report of the President*, Washington DC, 1970.
- [24] WEDDERBURN D. : « Le problème de la pauvreté dans les pays avancés », *Economie Appliquée*, Archives de l'ISEA, tome XXIV, N° 1-2, Librairie Droz, Genève, 1971.

Table des matières

<i>Introduction</i>	443
I. <i>Définition et Mesure de la pauvreté</i>	444
A. La notion de seuil de pauvreté	445
B. La notion de poche de pauvreté	451
C. La notion de risque de pauvreté	452
D. La notion de culture de la pauvreté	452
II. <i>Evolution de la pauvreté</i>	453
A. L'évolution du nombre de pauvres et de l'incidence globale de la pauvreté	453
B. L'évolution du « poverty gap »	456
C. L'évolution de la répartition des revenus	457
III. <i>Qui sont les pauvres ?</i>	459
A. L'âge	459
B. Le sexe	462
C. L'emploi	463
D. L'éducation	465
E. La localisation géographique	468
IV. <i>Conclusion : le processus de perpétuation de la pauvreté</i>	469
<i>Bibliographie</i>	472

Liste des tableaux et graphiques

Tableau I	— Mesure de la pauvreté en 1963.	448
Tableau II	— Pourcentage de familles pauvres, 1935-1960. .	453
Tableau III	— Evolution de la pauvreté, 1959-1969	454
Graphique I	— Evolution du nombre de pauvres et de la proportion de la population pauvre, 1959-1969 . .	455
Tableau IV	— Evolution du poverty gap, 1959-1969	457
Tableau V	— Evolution de la répartition des revenus, 1944-1968	458
Graphique II	— Courbe de Lorenz, 1944 et 1968	458
Tableau VI	— Incidence de la pauvreté selon certaines caractéristiques de la population, 1969.	460
Tableau VII	— Incidence de la pauvreté selon le nombre d'enfants par famille, 1966	461
Tableau VIII	— Relation entre la pauvreté et la régularité du travail du chef de famille, 1968	464
Tableau IX	— Relation entre la pauvreté et le nombre de semaines de travail du chef de famille, 1968	465
Graphique III	— Relation entre la pauvreté et la durée des études, 1966	466
Graphique IV	— Relation entre l'environnement familial et scolaire et l'éducation	467
Tableau X	— Incidence de la pauvreté dans les quatre grandes régions des Etats-Unis, 1968	468
Graphique V	— Processus de perpétuation de la pauvreté . . .	470

